



Vivre à Lannédern

Bulletin municipal
N°37 – Juin 2020

Le mot du Maire



« Lannédern, une ruralité vivante »

Une contradiction ? Non, il s'agit pour nous d'une réalité.

Il y a près d'un an, nous avons commencé à réfléchir aux élections municipales pour constituer à l'automne un premier groupe de travail. Nous nous sommes réunis de nombreuses fois et nous avons organisé deux réunions publiques pour échanger avec l'ensemble de la population. Début janvier, notre équipe s'est timidement étoffée pour aboutir à une liste ouverte de 13 candidats qui se sont

présentés à vos suffrages.

Le 15 mars dernier, vous nous avez fait confiance et nous vous en remercions. Du fait de la crise sanitaire, l'entrée en fonction du nouveau conseil a eu lieu le 18 mai ; et le 23 mai, les conseillers m'ont élue maire de la commune de Lannédern.

Nouvellement élus, nous sommes tous dans la vie active, et pour mener à bien les actions et les projets de notre programme nous aurons besoin d'aide.

Nous aurons besoin de l'entrain et de l'énergie des plus jeunes, et du soutien et du dynamisme des plus anciens. Qu'ils puissent partager leurs expériences et de leurs connaissances.

Nous comptons également sur la mobilisation de tous les habitants de Lannédern, des associations et de l'ensemble des acteurs. Nos expériences et nos compétences respectives

sont une source de richesse inépuisable et un vivier d'idées nouvelles et de créativité. Notre commune a des moyens financiers et structurels modestes, toutefois certaines des actions que nous souhaitons mener nécessitent simplement du temps, de l'engagement et la volonté de bien vivre ensemble.

Dans cette période particulière, qui interpelle beaucoup de personnes sur leurs choix et modes de vie, notre commune recèle de nombreux atouts qui, mis en avant, pourraient séduire de nouveaux habitants.

Œuvrons ensemble pour faire savoir et faire valoir le bien vivre à Lannédern.

Pauline Caro

Ecole, une fin d'année particulière

Le jeudi 12 mars, le Président de la République annonçait le confinement et la fermeture des établissements scolaires pour le lundi suivant pour une durée indéterminée.

Durant cet épisode particulier, l'équipe enseignante a assuré la continuité pédagogique et maintenu un lien social avec les élèves via les différents moyens de communication. Au programme leçons, énigmes, défis photos, activités, histoires lues par Cathy.

La première période de déconfinement a été amorcée le 11 mai, pré-rentree pour l'équipe enseignante qui a repensé et aménagé l'installation et l'emploi du temps de l'école pour accueillir les premiers élèves, le tout encadré par un protocole strict (effets personnels, 4 m² pour chaque enfant...). 13 élèves ont repris le chemin des classes le mardi 12 mai, accueillis par les institutrices, Cathy et Véronique, toutes les quatre masquées. Elles ont prolongé la continuité pédagogique. Les élèves de CE-CM ont profité d'une conférence vidéo organisée par Noémie pour prendre des nouvelles des uns des autres.

Le 15 juin, le Président annonce la reprise obligatoire

de tous les élèves de primaire et collège avec un



protocole assoupli le 22 juin. Seuls 9 élèves n'ont pas repris l'école. Ils se retrouveront le 1^{er} septembre en espérant que la situation revienne à la normale.

Emilie Le Roux





De gauche à droite : Emilie Le Roux, Pierre-Yves Richard, Lucie Recordon, Sabrina Le Bris-Fauglas, Pauline Caro, Stéphane Cochenec, Fabien Huguet, Laetitia Hourmant, Hervé Brabant, Philippe Favennec, Cédric Constant.

Résultats des élections du 15 mars 2020

Pauline Caro	143 voix, élue
Sabrina Le Bris-Fauglas	141 voix, élue
Philippe Favennec	133 voix, élu
Lucie Recordon	127 voix, élue
Emilie Le Roux	123 voix, élue
Laetitia Hourmant	122 voix, élue
Hervé Brabant	119 voix, élu
Pierre-Yves Richard	116 voix, élu
Fabien Huguet	108 voix, élu
Stéphane Cochenec	94 voix, élu
Cédric Constant	89 voix, élu
Marie Guéguen	89 voix
Patricia Calvarin	45 voix

Le conseil municipal a été élu dans son ensemble au premier tour. Le premier conseil municipal a élu Pauline Caro Maire, Emilie Le Roux Première Adjointe et Pierre-Yves Richard Deuxième Adjoint.

Les Commissions

Commission d'Appels d'Offres

Pauline Caro, Emilie Le Roux, Pierre-Yves Richard

Commission Finances-Budget

Pauline Caro, Laetitia Hourmant, Emilie Le Roux, Pierre-Yves Richard, Stéphane Cochenec

Commission Communale des Impôts Directs

Pauline Caro, Sabrina Le Bris-Fauglas, Lucie Recordon, Fabien Huguet et 3 membres non-élus Marie-France Carraz, Pierre Lochou, Catherine Rivalain

Commission Voirie-Réseaux-Bâtiments et Patrimoine

Pauline Caro, Pierre-Yves Richard, Stéphane Cochenec, Philippe Favennec, Hervé Brabant

Commission Ecole-Culture-Action Sociale

Pauline Caro, Emilie Le Roux, Sabrina Le Bris-Fauglas, Lucie Recordon, Fabien Huguet, Laetitia Hourmant



Le budget 2020 a été voté lors d'un des premiers conseils municipaux. Il sera détaillé dans le prochain bulletin municipal.

Le compte administratif 2019 de la commune a été voté par l'équipe municipale précédente. En section de fonctionnement il est de 286 128 € en recettes et 274 301 € en dépenses soit un excédent de 11 827 €, en investissement il est de 641 884 € en recettes et 623 747 € en dépenses soit un excédent de 18 136 €.

Le budget primitif 2019 a été voté à l'équilibre par la nouvelle municipalité. Les montants votés sont les suivants : 290 372 € pour la section de fonctionnement et 269 853 € pour la section d'investissement.

Informations de la Communauté de Communes



Vous trouverez sur le site internet de la CCPCP (Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay) les horaires des déchèteries, des informations sur la distribution d'eau, l'assainissement collectif, etc. ainsi que sur ses 17 communes.

Piscine. La nouvelle piscine communautaire devrait ouvrir au cours de l'automne. Il va falloir patienter encore avant de reprendre la natation ! En effet, la

Infos.

<https://www.ccpcp.bzh/>

Vous trouverez sur le site internet de la CCPCP (Communauté de Communes de Pleyben-



crise sanitaire a stoppé les travaux et les mesures sanitaires n'ont pas permis de réouvrir l'ancienne piscine municipale.

Assainissement. La Communauté de Communes a maintenant la compétence de l'assainissement. C'est donc elle qui a en charge la station d'épuration du bas du bourg ainsi que la politique tarifaire.

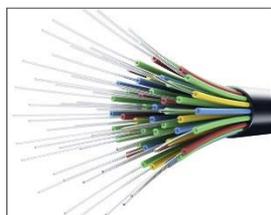
Actualités



Jean Pirche, maire honoraire de Lannédern, s'est éteint en février 2020 à l'âge de 96 ans. Il s'installe à Lannédern après une carrière d'avocat à Paris et commence sa seconde carrière, une longue carrière d'élu local. De 1985 à 2004 il est conseiller général du canton de Pleyben. Il est conseiller municipal à Lannédern de 1989 à 1995 puis maire de 1995 à 2008. Il devient premier président de la création de la Communauté de Communes de Pleyben en 1999.

Ses mandats communaux ont été marqués par son effort constant pour stabiliser les effectifs de l'école Yves Le Gall et par la construction de dix logements au bourg pour attirer de nouveaux habitants.

Il habitait la chapelle Coat ar Roch qu'il avait achetée en ruine en 1973 et qu'il avait complètement restaurée. Les derniers travaux ont été la croix sur la flèche du clocher en 2011.



Fibre optique. Les travaux de déploiement de la fibre optique (réseau internet très haut débit) vont commencer à l'automne. Le câble principal viendra de Brasparts pour arriver à un boîtier à Croas ar Hars. De là les fibres iront vers le bourg et les différents villages en reprenant les lignes téléphoniques existantes. Les deux villages de Pennaneac'h et de Coat Caër ne seront pas reliés à ce réseau mais à celui qui sera installé sur le Cloître-Pleyben ultérieurement à partir d'un câble venant de Châteauneuf.

Important : l'élagage autour des lignes doit être effectué le long des talus par les propriétaires. Depuis 2016, l'opérateur peut procéder à l'élagage aux frais du propriétaire. Le site internet et le prochain bulletin de la commune donneront plus de précisions sur les lignes concernées et sur les travaux à effectuer dès que l'opérateur les fournira.

Numérotation des maisons : l'opérateur impose aux communes une numérotation des habitations. Cette numérotation a déjà été effectuée il y a quelques années au bourg. Elle doit maintenant être faite dans les villages. La municipalité fournira des plaques standard dans le courant de l'automne à toutes les maisons habitées. Chacun aura le choix de mettre cette plaque ou sa propre plaque.



Bibliothèque

La jolie petite bibliothèque de l'association Arrée Lecture propose plus de 2.000 ouvrages renouvelés régulièrement, grâce à des partenariats avec la bibliothèque de Plonévez-du-Faou.

Abonnement : 10 € par an (gratuit jusqu'à 18 ans). Les ouvertures sont modifiées en raison de la crise sanitaire : jusqu'à nouvel ordre, ouverture uniquement le samedi de 10h à 12h. Port du masque obligatoire, gel disponible à l'intérieur.



Rue de la vieille école - arree.lecture@gmail.com - 06 76 79 97 91



Mairie-Poste. Les horaires d'ouverture de la mairie et de la Poste sont modifiés en raison de la Covid-19. Les horaires sont :
 - lundi matin (9h-12h),
 - mercredi matin (9h-12h),
 - vendredi matin (9h-12h).
 Les fermetures d'été sont du lundi 17 août au dimanche 30 août.



Distribution de masques. Un masque par personne en tissus réutilisable est disponible gratuitement en mairie. Un deuxième lot acheté avec la Communauté de Communes est venu compléter le premier lot réalisé bénévolement par une équipe de Lannédern. Ce premier lot avait été distribué dans les boîtes à lettres avant le déconfinement.



Terrain de boules de plein air. Le bouledrome situé au-dessus du commerce et du lotissement de Pennarun est ouvert à tous gratuitement. A ciel ouvert, il accueille une douzaine de courts de pétanque. C'est l'occasion de le découvrir ou redécouvrir en attendant la reprise des réunions

hebdomadaires de l'association Arrée Détente.



Commerce. Le commerce est mis en vente par la Communauté de Communes, avec des annonces sur internet et une présence dans deux agences immobilières. La municipalité est partie prenante pour les visites et la présentation aux acheteurs potentiels.



Transport Scolaire BREIZHGO.

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site internet.
 ☎ 02 99 300 300 du lundi au samedi de 8h à 18h ou sur le Site internet : www.breizhgo.bzh/transports-scolaires



Eglise. L'église est ouverte de 10h à 17h tous les jours jusqu'à début septembre.

Journées du patrimoine. La commune participe aux journées

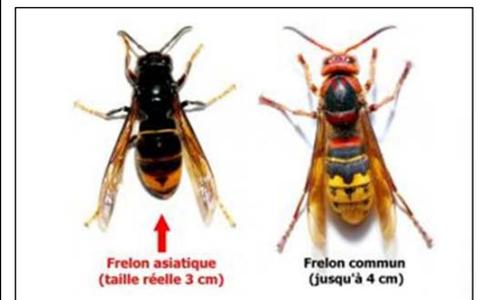
européennes du patrimoine le week-end des 19 et 20 septembre pour promouvoir l'ensemble de l'enclos paroissial.



Rappel. Les nuisances sonores sont interdites les dimanches et jours fériés, sauf entre 10h et 12h.



Incivilités. Les espaces publics de la commune ne sont pas des réceptacles à déjections canines, en particulier devant la salle polyvalente...



Frelons asiatiques. - Ne pas s'approcher à moins de 5 m du nid (le frelon asiatique devient agressif lorsqu'on s'approche du nid).
 - Ne pas tenter de le détruire seul
 - Contacter la mairie.
 - La destruction est prise en charge par la Communauté de Communes.



Expo photo. Joseph Gallix, artiste photographe habitant de Lannédern, expose ses réalisations cet été à partir du 17 juillet salle Kermarrec. Ouverture vendredi, samedi et dimanche de 10h à 18 h.



Cimetière. C'est une quinzaine de personnes qui s'est retrouvée jeudi 18 juin pour désherber le cimetière. L'équipe menée par le Maire Pauline Caro avec l'agent municipal a effectué son travail dans la matinée avec enthousiasme et efficacité.



Entretien des chemins. Une équipe de bénévoles propose d'entretenir et d'élaguer des chemins et voies communaux avec comme objectif de les rouvrir à la circulation, d'assurer le passage de fils électriques et téléphoniques et de récupérer du bois de chauffage. Une réunion de préparation sera organisée avant l'automne, les travaux étant effectués en automne pour que le bois soit de bonne qualité. Jean-Luc Bécu espère fédérer une bonne équipe derrière lui ! Plus d'informations seront disponibles

sur le site internet et la page Facebook de la commune dès que les dates seront fixées.



Vitesse dans le bourg. De nombreux habitants du bourg se plaignent de la vitesse excessive de véhicules sur la rue principale. La gendarmerie prévoit des contrôles radar certainement dans la zone 30 (entre les ralentisseurs) à partir de cet été.

Etat civil, décès.

Jean Noël Cochenec, 72 ans, né à Lannédern et domicilié à Châteauneuf du Faou.

François Le Boulc'h, 94 ans, domicilié à Lannédern.

Christophe Dréau, 87 ans, domicilié à Lannédern.

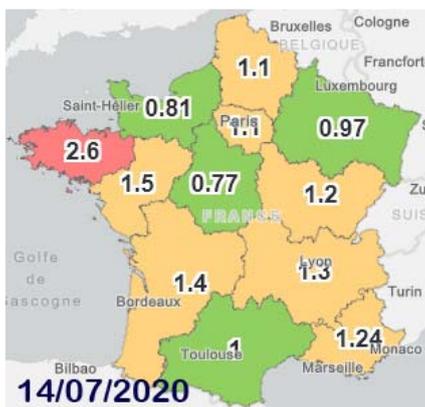
Georges Calvez, 61 ans, domicilié à Lannédern.

Actualité...

Les gestes barrières sont d'actualité. Notre région qui a été l'une des moins touchées lors de la vague printanière de Covid est actuellement en tête des régions les plus touchées. Pour éviter une recrudescence des cas, il est important de mettre en avant tous les moyens pour les éviter. **Ces gestes sont simples, et s'ils ne nous sont pas encore familiers ils peuvent le devenir facilement.**

20 juillet - Port d'un masque obligatoire dans les lieux publics

Le port du masque est obligatoire dans les lieux publics clos pour contenir la circulation du coronavirus, a annoncé Jean Castex (premier ministre), jeudi 16 juillet.



LES 4 GESTES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES DU CORONAVIRUS

1. Se laver les mains avec du savon.
2. Porter un masque.
3. Éviter les lieux clos et les rassemblements.
4. Éviter les contacts rapprochés.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

Les Français devront donc systématiquement se couvrir le nez et la bouche quand ils veulent entrer dans un tel espace, notamment dans un commerce.

LANNÉDERN LOQUEFFRET - BRASPARTS

“Sur l'ancienne voie ferrée”

A découvrir

- Endos paroissial de Lannédern
- Chapelle de la Croix à Loqueffret
- Ancienne voie ferrée

Infos

- Longueur : 15 km
- Durée : 4 h 00
- I.G.N 0617 Ouest
- Balisage : jaune
- Départ : Parking du bourg à Lannédern
- Difficulté : Vallonné

A Traverser la D 14 et emprunter à droite la route communale, puis tourner à gauche. Une longue descente vous mène à la vallée du Goffe. Poursuivre à droite jusqu'au village de l'Angle.

B Prendre à gauche, direction Coatlou. Après une côte, vous arrivez à l'orée du bois de Bodriec que vous longez avant de rejoindre l'ancienne voie de chemin de fer, sur votre gauche, qui reliait Plouescat à Rosporden (abandonnée en 1933).

C Chapelle de la Croix à droite au bas du pré. Continuer sur l'ancienne voie de chemin de fer sur votre gauche jusqu'à une route goudronnée.

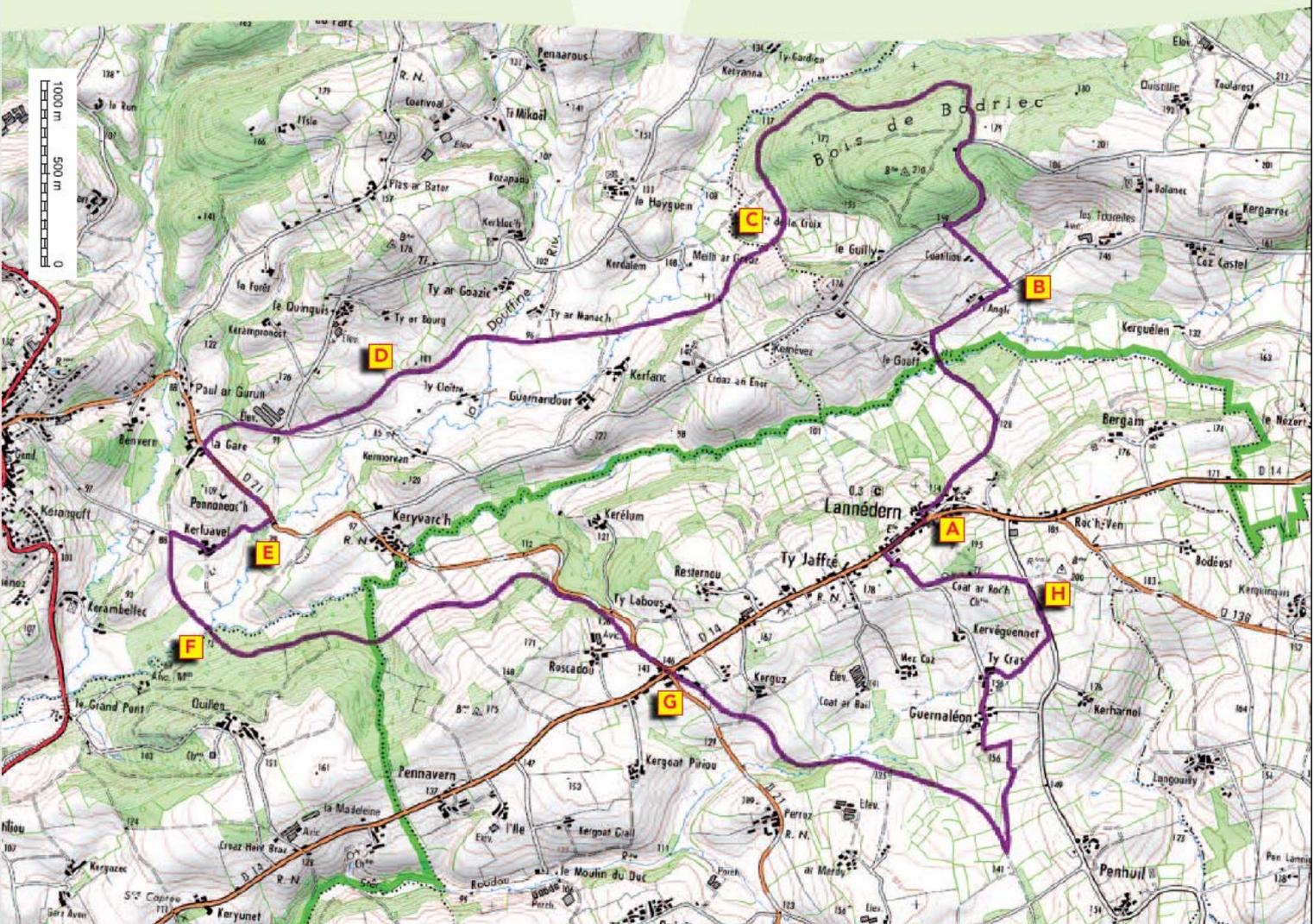
D Prendre à gauche après les pouilliers par l'ancienne voie de chemin de fer. Reprendre à gauche la D 21 sur 300 m et à droite au Moulin Vêzo pour rejoindre Kernavael par une voie charretière.

E Suivre ensuite la route goudronnée pour rejoindre l'ancienne voie ferrée que vous empruntez par la gauche.

F À l'entrée du bois de Quillen, un pont enjambe La Douffine, rivière très poissonneuse (truites, saumons, ...). Ce pont marque la limite de remontée du saumon dans cette rivière. Poursuivre sur l'ancienne voie ferrée dans le sous bois et les plantations de pins jusqu'au carrefour de Croas Ar Hars.

G Traverser ce carrefour (ancienne gare de Lannédern) et prendre tout de suite à gauche toujours sur l'ancienne voie ferrée. À 1,5 km dans un virage serré quitter à gauche la voie ferrée. Passez les villages de Guemaléon et de Ty Cras jusqu'à la route communale que vous empruntez jusqu'au château d'eau (point culminant de la commune de Lannédern sur les Monts d'Arée).

H Prendre le chemin en face du château d'eau puis après la chapelle prendre à droite sur la voie communale et retour au bourg de Lannédern par la D 14 (enclos paroissial, ossuaire, église du 17^{ème} siècle).



Les acteurs locaux

Sophie Penguilly

Production de légumes - maraîchage

🏠 Penhuil Vras

☎ 06 79 92 17 73

✉ sophiepenguilly29190@gmail.com

Lieux de vente :

- mardi & mercredi 15h30-19h30 à Quimper, « la ferme de Locmaria »

- jeudi soir : « du marché au panier », Kernévez-Boulogne à Plonévez-du-Faou

- vendredi matin : marché de Plonévez-du-Faou

Olivia Philippe

Production de fruits et légumes - maraîchage

🏠 Pennaneac'h

☎ 06 78 33 12 74

Lieux de vente :

- à la ferme après 18h30

- vendredi matin : Châteauneuf-du-Faou parking du First-Stop face au Leclerc

- samedi matin : Châteauneuf-du-Faou parking de la boulangerie à côté du Leclerc

Catherine Rivalain

Glaces et desserts glacés bio

🏠 Ferme de Penhuil

☎ 06 20 88 88 02

✉ contact@fermedepenhuil.fr

- jeudi soir : « du marché au panier », Kernévez-Boulogne à Plonévez-du-Faou

Laurent Troadec

Réparation de matériel agricole – atelier mobile

🏠 Penhuil Vras

☎ 06 47 07 53 03

Joël Kerhervé

Tailleur de pierre

🏠 9 rue René Caro

☎ 02 98 26 40 19

Eric Bornet

Plaquiste

🏠 Ty Jaffre

☎ 02 98 26 44 62

Mael Kerbiriou

Menuiserie bois et PVC

🏠 Coulin

Aulne Jardins Services

Entretien des jardins des particuliers

🏠 Pennaneac'h

☎ 06 73 91 79 44

Michel Le Guillou

Entretien des jardins

🏠 Mescoz

☎ 02 98 26 40 51

Julie Molineux

Masseur kinésithérapeute

🏠 1 rue de la vieille école

☎ 06 08 49 73 48

Lucie Recordon

Monitrice et physiothérapeute équine

🏠 Ty Jaffre

☎ 07 68 71 75 39

Gîtes et Chambres d'Hôtes

Chambres d'Hôtes à la ferme et Gîte Rural

Catherine Rivalain

🏠 Ferme de Penhuil

☎ 06 20 88 88 02

Chambre d'Hôtes

Maryvonne Molineux

🏠 Rue de la vieille école

☎ 06 75 44 37 11

Kergoat Grall

Marie-Paule Rolland

Gîte 15 personnes, 8 chambres

☎ 02 98 26 41 91

Kergoat Piriou

Gîte 6 personnes 3 chambres

☎ 02 98 26 41 91



Contacts

En cas de besoin vous pouvez joindre

⇒ **Mairie**

☎ 02 98 26 40 56 ✉ mairie.lannedern@wanadoo.fr

⇒ **Pauline CARO** – Maire

☎ 06 33 31 94 05 ✉ mairie.lannedern@wanadoo.fr

⇒ **Emilie LE ROUX** – Adjointe

☎ 06 85 62 90 86 ✉ 29emilieleroux@gmail.com

⇒ **Pierre-Yves RICHARD** - Adjoint

☎ 06 62 15 01 71 ✉ pierre-yves.richard@orange.fr

Téléphones utiles

⇒ Mairie – Poste	02 98 26 40 56
⇒ Ecole	02 98 26 43 02
⇒ MAM	09 73 52 89 29
⇒ Déchetterie	02 98 16 14 00
⇒ Service des Eaux	02 98 26 45 49
⇒ Prêtre	02 98 26 60 11
⇒ ADMR	02 98 81 46 38
⇒ SAMU 15	Gendarmerie 17
⇒ Pompiers 18 (fixe) 112 (mobile)	

En cas de soucis de téléphone, eau ou électricité, ne pas hésiter à contacter la mairie et à lui remonter le problème !